

**LE JOUR, 1951
17 AVRIL 1951**

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS

La preuve est faite, il nous semble, qu'au Liban plus de liberté correspond à plus d'ordre et que le désordre naît quand la liberté est défaillante. La violence appelle la violence, sous quelque forme qu'elle vienne et un acte injuste porte instinctivement à la violation de la loi, davantage encore quand le violateur et l'Etat. Manipuler des élections c'est susciter le redresseur de torts.

Le Liban n'a pas vu cette fois ces vilaines choses et, de l'aveu de tous, les élections se sont développées dans la journée de dimanche dans une régularité presque inespérée.

Il est un peu décevant que les résultats des élections n'aient pas été proclamés plus rapidement. **Il n'y avait aucune raison pour ne pas donner successivement des résultats partiels**, comme cela se fait dans tous les pays ; de sorte que, depuis la nuit qui a suivi les élections, des commentaires divers marquaient la mauvaise humeur de plus d'un. **Des résultats d'élections se donnent à chaud de nos jours, et l'un après l'autre.**

Quoi qu'il en soit, on ne pouvait espérer voir les opérations électorales proprement dites se dérouler chez nous dans des conditions meilleures ni dans une atmosphère plus dégagée. C'est le signe même de la maturité d'un pays, quand on ne le jette pas dans la suspicion et dans la défiance. Si on ne craint pas les excès du voisin on ne se prépare pas soi-même aux représailles ; à plus forte raison si le voisin, c'est le Gouvernement au pouvoir.

La nouvelle Chambre telle qu'elle s'annonce aura, comme chacun le pensait, un visage nouveau ; en un sens pas autant qu'on l'eût souhaité. Le poids des listes a joué dans plus d'une circonscription ; **et beaucoup d'électeurs ont voté non point pour se faire plaisir à eux-mêmes mais pour faire plaisir à quelqu'un.** C'est l'inconvénient majeur des listes, dans un petit pays comme le Liban plus qu'en un autre.

Les résultats seront partout analysés et commentés avec solennité et munificence. **Ils n'auront de valeur que dans la mesure où ils donneront quelques hommes libres à l'Assemblée, des hommes de caractère, pensant à haute voix et s'exprimant en paroles franches.** On est autant soulagé de voir quelques députés dehors que quelques autres dedans, On en eût voulu quelques-uns de plus dehors et quelques-autres dedans. Mais on ne saurait tout avoir.

Si la leçon de liberté qui se dégage de ces élections reste dans la mémoire des Libanais, si son écho persiste, comme on doit le croire, nous avancerons sur le chemin du redressement. **Dans la grave conjoncture présente comme sur le plan de la durée, c'est le redressement qui compte. Tant vaut la Chambre, tant vaudra le pays. Notre représentation nationale est notre enseigne, aux yeux du citoyen comme au regard de l'étranger.**